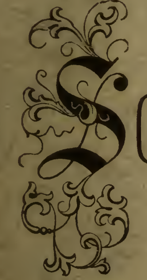
C. S. Rodier

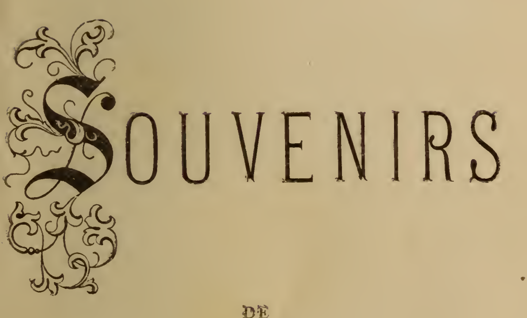


SOUVENIRS

DE

FAMILLE

C. S. Rodier



SOUVENIRS

DE

FAMILLE



A LA MÉMOIRE

DE L'HONORABLE

CHARLES SÉRAPHIN RODIER

AVOCAT

EX-MAIRE DE MONTRÉAL

Membre du Conseil Législatif de la Province de Québec

LIEUT.-COLONEL DU 7me BATAILLON

FONDATEUR DE L'ASILE DE BETHLÉEM

ETC., ETC., ETC.

A l'Honorable

CHARLES SÉRAPHIN RODIER

Témoignage de reconnaissance pour sa constante bienveillance envers notre petite Compagnie, et particulièrement pour la charité avec laquelle il a, le premier au Canada, donné l'hospitalité dans sa propre maison, à nos Pères, pour y élever les premiers novices canadiens depuis le rétablissement de la Compagnie.

Noviciat de St. Joseph, Sault-au-Récollet.
Fête de St. Joseph, 19 mars 1874.

Jacques Perron, S.J.
Maître des Novices.

Telles sont les paroles qui servent d'épigraphe à la dernière photographie qui nous ait, de son vivant, légué à tous les nobles traits d'un père vénéré. Et, cette inscription, elle doit nous être d'autant plus chère que c'est M. Rodier lui-même qui l'a adoptée, et qui a bien voulu s'en faire honneur.

Ceci demande un mot d'explication.

Dédié à St. Joseph, le noviciat de la Compagnie de Jésus, dont la maison de M. Rodier fut

le berceau, est aujourd'hui au Sault-au-Récollet. Le 19 mars 1874, M. Rodier voulut être de la fête ; il voulut revoir,—hélas ! ce devait être pour la dernière fois,—ceux qu'il aimait par excellence à appeler ses enfants. Il y fut reçu comme un père : il s'assit à la table de la famille ; il assista à la petite conférence spirituelle, aux épanchements de la récréation ; et, à son départ, le Supérieur de la maison lui remit une belle photographie du Père Général de la Compagnie de Jésus, sur le revers de laquelle il avait écrit le témoignage que l'on vient de lire.

M. Rodier fut sensible à cette attention délicate d'une communauté religieuse où, excepté dans le cimetière, il ne restait pas une parcelle de ses anciens membres, mais où la reconnaissance est éternelle.

" De toutes les œuvres où j'ai mis la main, " dit-il, c'est celle dont je suis le plus fier et " dont je me sens le plus heureux ; je ne veux " pas que ce sentiment meure avec moi ; et, en " laissant à mes petits-fils mes derniers traits,— " il se sentait défaillir,—je veux leur léguer en " même temps le fond de mon cœur."

Et, en revenant de Québec, lors de son dernier voyage, il en rapportait, pour sa famille et quelques amis privilégiés, la photographie dont celle-ci n'est qu'une fidèle reproduction.

C'est pour conserver ce testament d'un père, et pour lui aider à léguer à ses enfants, avec ses traits vénérés, le souvenir des grands exemples qu'il leur a donnés, que nous allons consigner ici, en les complétant, les quelques notes biographiques que nous avions pour ainsi dire ébauchées sur sa tombe, après les avoir recueillies, en grande partie, de la bouche même de celle qui fut, jusqu'à son dernier soupir, sa plus intime confidente.

Outre l'hommage de la reconnaissance, il nous a semblé qu'il y avait là, dans un cercle un peu plus large encore que celui de la famille, une haute leçon de vertu, et que la mémoire de M. Rodier était une de celles qui ne doivent pas périr avec le dernier soupir de la piété filiale.

" Oui ! " disions-nous alors, dans l'émotion du moment, " oui ! malgré la douleur que renferment " pour des amis ces scènes de deuil, c'est un " beau spectacle, celui que nous a donné déjà " plus d'une fois, depuis quelques années, la ville " de Montréal ; c'est un beau spectacle, que ce " dernier triomphe, sur la terre, de la foi, du " courage, de la vertu !

" Il est beau de voir ces hommes, fils de leurs " œuvres, comme on dit, mourir après une car- " rière dirigée par les principes de la plus sévère " probité ; marquée au coin de l'énergie, de la

" prudence et de cette économie intelligente qui
" n'exclut pas ce qu'exigent, dans les circons-
" tances, le rang et les convenances ; mieux que
" cela : marquée au coin de cette grandeur d'âme
" qui, discrète dans ses propres jouissances, sème
" autour de soi des bienfaits dont profitera la
" postérité. Il est beau et consolant de voir
" mourir ces hommes pleins de jours, riches en
" bonnes œuvres, et laissant après eux une
" famille honorable, toute une postérité de
" vigoureux rejetons, et comme *une plantation*
" *de jeunes oliviers dans un champ que la main*
" *du Seigneur a béni.*

" C'est cette haute leçon d'économie morale
" et vraiment politique que nous donne encore
" aujourd'hui la mort de l'honorable M. Rodier ;
" c'est une preuve de plus que, comme on l'a
" dit tant de fois, la charité et la probité n'ont
" jamais appauvri personne.

" Nous venons d'assister aux funérailles de ce
" chrétien plein de foi et d'œuvres : les orphe-
" lins à qui il a assuré un asile, les jeunes gens
" auxquels il a contribué à donner des maîtres,
" les citoyens dont il a été, pendant plusieurs
" années, le premier magistrat et le père, les
" pauvres qu'il a nourris, toutes les classes de la
" société qui l'estimaient quand même, cette
" affluence spontanée qui remplissait le *Gesù*,

“ dans le recueillement et la prière, tous unis à
“ la famille dans ce sanctuaire où M. Rodier
“ aimait tant à venir prier ; ses petits-fils rangés
“ sur deux files, et, en face de ses restes mortels,
“ recevant de son souvenir comme un reflet de
“ sa foi et de sa piété ; oui, c'était réellement un
“ éloge muet, mais éloquent, de la bienfaisance
“ et de la vertu.”

Le peu d'espace dont on dispose dans les étroites colonnes d'un journal, plus encore que le temps, ne nous permirent alors que d'esquisser à grands traits la carrière générale de M. Rodier.

Nous allons reprendre cet aperçu que nous complèterons après avoir touché l'objet principal de cette notice : les deux œuvres qui reconnaissent M. Rodier pour père.

Né le 4 octobre 1796, dans une petite maison que l'on voyait naguère dans la rue St. Joseph, et qui est devenue tout récemment la proie des flammes, Charles-Séraphin Rodier eut pour père un brave forgeron, qui, se trouvant dans l'aisance, grâce à la vigueur de ses deux bras, voulut donner de l'éducation au moins à l'un de ses fils : l'enfant entra donc de bonne heure, comme externe, au collége de Montréal, en même temps qu'il allait chaque jour servir la messe à M. Rivière, chez les Sœurs Grises. C'est une tradition

léguée à la communauté par les plus anciennes religieuses que, actif et vigilant dès lors et toujours matinal sans toucher au marteau pour ne point troubler l'oraison des Sœurs, quand il arrivait trop tôt le petit Séraphin attendait le prêtre à la porte, assis sur un banc, en apprenant ses leçons ou en marmotant quelque prière : nous verrons bientôt quel doux souvenir le vénérable vieillard avait conservé de cet âge d'or.

Nous ignorons jusqu'à quel point il compléta ses études ; le fait est que, bien jeune encore, il entra dans le commerce, et que, s'étant presque immédiatement créé à lui-même une position indépendante, il travailla d'abord dans le *détail*, luttant énergiquement contre les premières difficultés, jusqu'à l'âge de vingt-huit ans, époque à laquelle il épousa Dlle Lacroix (1), cette femme forte qui vient de lui fermer si pieusement les yeux et qui veille avec tant de fidélité sur ses dernières volontés.

M. Rodier, déjà à l'aise, quitta alors le *détail* pour le commerce *en gros.* Près ou plus de quarante fois il a passé et repassé l'Océan, expédiant et recevant par lui-même ses propres marchandises ; se multipliant en quelque sorte pour

(1) Les Lacroix ou plutôt les de Lacroix, *Von Kreutz*, descendent d'un officier alsacien au service de S. M. Très-Chrétienne.

se passer d'associé, et ayant, si jamais négociant l'a fait, gagné sa fortune à la sueur de son front.

Aux approches de 1837, alors que les *Fils de la liberté* commençaient à s'agiter dans l'ombre, en voyant l'horizon se rembrunir, M. Rodier, avec son coup d'œil droit, jugea à propos de plier ses voiles et de rentrer au port. Pour se donner une contenance, en paraissant quitter les affaires, il se mit à étudier le droit : entré, un peu comme amateur, dans le bureau de M. Buchanan, C. R., il s'y trouva en collaboration avec un jeune homme, alors d'une haute espérance et aujourd'hui un de nos honorables, M. le juge Monk, qui, nous dit-on, lui a conservé, comme tous ceux du reste qui l'ont bien connu, non-seulement son estime mais encore une véritable affection ; aussi n'avons-nous pas été étonné de le voir honorer les funérailles d'un ancien collègue et, d'y porter un des coins du poêle.

M. Rodier, après examen officiel, fut donc reçu avocat aux applaudissements du barreau ; il n'a figuré, il est vrai, devant nos cours de justice que pour y défendre les causes de quelques pauvres ou de quelques amis, mais il y a figuré, et ceux qui ont répété, ce qu'on a dit souvent, qu'en étudiant le droit il avait seulement en vue de prouver *qu'un homme d'affaires peut entrer dans le Temple de Thémis*, qu'ils nous permettent

de le leur dire, ils ne l'ont pas tout-à-fait compris. Outre les motifs que nous venons de signaler, le père de famille en avait d'autres : M. Rodier avait alors deux fils, qu'il a eu la douleur de perdre avant leur maturité, et, en bon père, il entendait bien diriger lui-même, du moins de haut, des études qu'il regardait comme nécessaires à leur avenir ; de plus, M. Rodier, tant pour le commerce qu'il avait quitté que pour les spéculations qu'il méditait, avait reconnu par expérience combien une connaissance sérieuse de la loi, jointe à une culture classique, donne d'avantages et d'aplomb ; il avait donc voulu, même pour son avantage personnel, mettre à profit une vacance forcée, en attendant les beaux jours.

Les beaux jours revinrent en effet, et M. Rodier se remit aux affaires : cette fois, montant encore d'un degré, il visa aux grandes spéculations.

Son premier, et peut être son plus beau coup, fut l'acquisition de l'Hôtel Rasco, et cependant, il faillit y sombrer. Ce n'était d'abord qu'une espèce de bail aléatoire, passablement compliqué : survint *la crise*, amenant la dépréciation de la propriété foncière.

Sur une fausse nouvelle, M. Rasco accourt du fond de l'Italie, et veut absolument un arrange-

ment sur un nouveau pied ; il est prêt à céder en toute propriété, il est prêt à tous les sacrifices imaginables, mais il veut du *comptant*. C'était un de ces moments où, comme aujourd'hui, les banques ont les mains serrées et l'œil hagard ; un de ces moments où un simple manque de confiance peut faire crouler une spéculation solide, mais équilibrée sur le crédit : que faire ?

M. Rodier, venait, en se mettant lui-même à l'étroit, de partager sa propre maison avec des pauvres de Jésus-Christ. Il va trouver le Maître des novices : " Mon Père," lui dit-il, avec cet accent si tranché, tout à la fois de franchise, de gaîté et de foi, qui lui était si ordinaire, " mon " Père, il me faut un miracle."—" Eh bien ", lui répond le Père sur le même ton, " nous " allons le faire. Je vais mettre mes novices en " neuvaine, nous avons St. Joseph pour patron ; " c'est un homme qui s'entend en affaires, soyez " tranquille." Et la neuvaine et le miracle se firent : les portes et les caveaux de la banque, fermés pour tant d'autres, s'ouvrirent devant M. Rodier, comme par enchantement, et il fit avec M. Rasco une de ces magnifiques affaires qui fondent une maison.

Que si l'on aime mieux croire que les portes de la banque s'ouvrirent devant la prudence et la probité de M. Rodier, nous ne le contesterons

pas. Lui-même cependant en jugeait autrement, et on le lui a souvent entendu dire, dans l'effusion de sa reconnaissance, en faisant surtout allusion à ce fait, que ce n'était pas à lui-même qu'il devait sa fortune, et que c'était surtout depuis qu'il avait pris à cœur les intérêts du bon Dieu que le bon Dieu semblait avoir pris à cœur les siens.

C'est donc ici qu'il convient d'exposer l'initiative que prit M. Rodier à deux œuvres d'une nature à lui attirer la reconnaissance de la postérité, après lui avoir attiré, de son vivant, les bénédictions du ciel.

***

Rentrée au Canada le 1er juin 1842, la Compagnie de Jésus en 1843 n'avait encore, en attendant un collége, d'autre pied-à-terre que la paroisse de la Prairie dont les Pères avaient l'administration. Déjà cependant les premiers novices s'étaient présentés, mais où les mettre ?

" Le R. P. Supérieur," lisons-nous dans les annales de la Compagnie, " se décida à ne pas " rester plus longtemps en expectative, et à " commencer immédiatement le noviciat à la " Prairie, dans une maison qu'on louerait près " du presbytère. Ce projet est aussitôt mis à



" exécution, et avec nos propres ressources, le " jour de St. Ignace, nous prenions possession " de cette nouvelle maison. Notre Seigneur en " prenait possession avec nous, et le Saint Sacri- " fice était offert dans une pauvre chambre, à " laquelle on avait donné difficilement la forme " d'une chapelle.

" La Providence ne voulait que nous éprou- " ver un moment et mesurer notre confiance. " Pendant que nous nous occupions à nous " établir, le moins mal que possible, dans cette " nouvelle demeure, M. Rodier, avocat de " Montréal, avec lequel nous n'avions encore " eu aucune relation, alla offrir à Mgr. l'Évêque " une jolie maison qu'il achevait de bâtir à une " des extrémités de la ville. Il la donnait aux " Jésuites pour cinq ans sans aucune charge. " Depuis longtemps il s'occupait de cette affaire " avec sa vertueuse épouse, et ils adressaient " fréquemment des prières au ciel pour en obte- " nir le succès.

" La proposition nous en fut faite et ne tarda " pas à être accueillie. Le 9 septembre nous y " entrions avec quelque solennité. Mgr. vint " avec joie célébrer la première messe dans le " nouveau logis, en présence de quelques amis " qui s'étaient joints à la famille du donateur. " Il voulut bien adresser, à lui des actions de

" grâces, et à nous quelques paroles d'encou-
" ragement très-obligeantes, en commentant ces
" paroles : *Crescite et multiplicamini.* Croissez et
" multipliez."

Dans une lettre, écrite l'année suivante, nous lisons :

" Cette maison que la charité venait de nous
" offrir ne nous donnait cependant aucune res-
" source pour les besoins de la vie. Entrés ici
" quelque temps avant l'hiver, nous n'avions pas
" où respirer et nous promener un peu au large.
" Depuis, cet été même, M. Rodier nous a donné
" l'usage d'un champ voisin, dont nous avons fait
" un assez vaste jardin. La divine Providence
" a intéressé en notre faveur des cœurs généreux.
" Des secours de toute nature sont venus fré-
" quemment nous rappeler, avec tout le charme
" des industrieuses inventions de la charité,
" qu'on ne perd rien en quittant tout pour Dieu.
" Tant il est vrai que la pauvreté embrassée
" pour Jésus-Christ a des richesses inépuisables
" qui font oublier tous les sacrifices."

La maison que M. Rodier partageait si fraternellement avec les pauvres de Jésus-Christ, était en effet devenue pour le quartier, alors à une grande distance privé d'église, un centre d'attraction. La famille Rodier occupait la partie est, le noviciat la partie ouest.

Renfermé dans un salon, autour duquel tournait une galerie voilée par une vigne sauvage, à l'un des angles saillants de la Place Richmond, sur la rue St. Antoine, le petit sanctuaire était visité chaque jour par des âmes pieuses ; mais le dimanche et les fêtes, il menaçait quelquefois de se remplir jusqu'à laisser à peine place pour la famille. Un jour même il arriva que les places réservées se trouvèrent envahies. Ce fut pour le P. Martin l'occasion d'écrire à M. Rodier une petite lettre que nous avons été heureux de retrouver, parce qu'elle peint admirablement et les sentiments des hôtes et la portée des services rendus par une hospitalité aussi intelligente que généreuse ; c'était, sous le rapport religieux, une vraie ressource pour le quartier.

" D'ailleurs, ajoute le Père, après apologie, " cette maison où votre générosité a bien voulu " nous accueillir est tout entière la vôtre. Nous " n'y sommes pas même vos locataires, nous le " savons, mais seulement des amis qui y reçoi- " vent une généreuse hospitalité, et qui vous en " savent gré. Vous en avez les clefs, vous y " êtes par conséquent le maître ; et je crois que " quelqu'un qui y vient prétendant y avoir autant " de droit que vous, viole les droits sacrés du " domicile privé.

" J'ai été très-contrarié de ce désagrément

“ qu’on vous a suscité, et si je pensais qu’il dût
“ se renouveler, je prendrais des mesures pour
“ n’en être pas l’occasion même innocente. La
“ reconnaissance et l’estime que j’ai pour vous
“ et pour votre respectable famille m’en ferait
“ un devoir.”

Et la petite chapelle n’en continua pas moins à être, autant que le permettaient ses proportions, l’église du quartier.

C’est là aussi que, pendant huit ans, tant de consciences sont venues recouvrer dans les sacrements la force ou la paix ; tant de jeunes gens, dans les conseils de la direction, éclairer leurs voies et préparer leur avenir ; c’est là que se sont formés, dans la retraite, tant de prêtres, aujourd’hui si utiles dans le saint ministère au Canada et aux États-Unis.

Et moi-même, puisqu’il s’agit d’un *Souvenir de Famille*, ne me sera-t-il pas permis, en traçant ces lignes, de me le rappeler ici, comme un délicieux souvenir tout à la fois, et comme un hommage à M. Rodier ; j’y ai passé, en 1849, dans une retraite que j’y fis, je puis bien le dire, les plus beaux jours de ma vie.

La solitude du lieu, aujourd’hui si populeux, se prêtait alors merveilleusement au calme et au silence d’un noviciat. La rue, sur le devant, présentait le terminus du trottoir ; à l’ouest, la

grande place Richmond s'ombrageait d'arbres naissants, où venaient chanter les oiseaux ; au sud du jardin, en amphithéâtre au-dessus de ce qui est aujourd'hui le quartier St. Joseph, et où passait dès lors le chemin de fer de Lachine, on n'apercevait, dans la vaste prairie, que des troupeaux qui paissaient et la locomotive qui passait en sifflant ; dans le St. Laurent, le sommet d'une forêt de mâts ; dans le lointain, la croix du St. Hilaire, qui dominait les autres pics au sud et à l'est. Tout portait, à cette vue, à rêver pour Dieu aux grandes entreprises.

Comme un autre Obédédom, M. Rodier, pendant ce temps, voyait sa maison visiblement bénie, et l'arche d'alliance qu'elle possédait faire saintement plus d'un jaloux. Il avait donc par reconnaissance, on dirait, gardé le plus longtemps possible, et au-delà de l'époque fixée, ses hôtes qu'il considérait comme une bénédiction.

Vint cependant le jour de la séparation. Ce fut, pour son bon cœur, un déchirement et un beau jour tout à la fois. Le R. P. Martin, alors Recteur du Collége Ste. Marie, en lui adressant ses derniers remercîments, lui remit, si nos souvenirs ne nous font pas défaut, dans un album une image du Sauveur, au bas de laquelle il avait écrit de sa main ces paroles extraites de l'Évan-

gile : *Hospes eram et collegistis me.*—" J'étais sans toit, et vous m'avez logé." Suivait la liste, déjà longue, de ceux que M. Rodier s'est toujours complu depuis à appeler *ses enfants.* et qui, commençant par le nom du R. P. Régnier, aujourd'hui Procureur du Collége Ste. Marie, se terminait, ou à peu près, par celui du R. P. Langcake, actuellement prédicateur éloquent au Gesù, et missionnaire bien connu dans toute l'Amérique du Nord.

M. Rodier fut sensible à cette attention délicate, et se promit que ce petit monument simple et cordial resterait dans sa famille comme un héritage.

***

La disparition du noviciat avait laissé un vide dans le cœur de M. Rodier. Il avait goûté le bonheur d'avoir, selon l'expression de St. Paul, une petite *église domestique*, ou plutôt à posséder, comme Marthe, le bon Maître sous son toit. Ses souvenirs d'enfance se réveillèrent alors. Il avait la conscience d'avoir puisé ou nourri, dans le sanctuaire des Sœurs Grises, ces germes de foi, de piété, de probité, qui ont fait la force de sa vie ; les Sœurs Grises, de leur côté, ne l'avaient pas perdu de vue : aussitôt établi à son compte, elles lui avaient donné leur



pratique ; dans une mesure qu'il ne serait pas facile de déterminer, il avait été pour beaucoup de choses leur homme de confiance, et l'on s'en était bien trouvé de part et d'autre. M. Rodier qui, comme tous les grands cœurs, comptait facilement pour un service à lui rendu ses propres bienfaits, se trouva donc tout naturellement disposé à accueillir l'idée d'un *Asile*, et l'*homme de confiance* devint, dans ses vieux jours, le *Grand Papa de Béthléem.* Des débris de l'ancien noviciat, quand il l'eut remplacé par sa belle résidence de la rue St. Antoine, il fit construire sous son économique direction, les premières cellules pour les enfants et pour les Mères ; il y a ajouté depuis un bel édifice, une gracieuse chapelle, de grandes salles ; et c'est là que, naguère encore, heureux comme un roi, il présidait gravement au milieu de son petit peuple aux fêtes de famille. C'est de là que ses chères enfants sont venues, dans ses derniers jours, par petits groupes, mouiller de leurs chaudes larmes ses mains déjà froides, et aider son âme à monter au ciel.

Mais il convenait de donner sur cette belle création, une des œuvres les plus importantes de M. Rodier, des notions plus complètes et plus exactes. Nous nous sommes adressé pour cela à la Révérende Mère Supérieure, et nous

insérons ici, avec reconnaissance, la notice qu'elle a bien voulu nous communiquer.

QUELQUES NOTES SUR LA FONDATION DE L'ASILE DE BÉTHLÉEM

L'Honorable C. S. Rodier, visitant un jour l'Hospice Lajemmerais à Varennes, conçut le généreux projet de fonder un semblable établissement de charité. " Moi aussi," dit-il, " j'aurai " un asile et des orphelins." Il se mit aussitôt en devoir d'exécuter ce projet, en demandant à la Supérieure Générale des Sœurs Grises de Montréal des sujets pour ouvrir une maison d'orphelins, et en même temps une salle d'asile où tous les petits enfants du quartier St. Antoine seraient admis pour recevoir les soins et l'instruction donnés en ces sortes d'établissements. La communauté des Sœurs Grises agréa la demande de l'Honorable Rodier, et dans le cours de l'été 1868, la Sœur Painchaud et quelques autres Sœurs qui lui furent données pour compagnes, allèrent préparer la maison destinée à l'œuvre. Tout fut prêt pour le premier août de la même année, où cette maison fut bénie par Sa Grandeur Mgr. de Montréal, assisté du Révérend Père Saché, S. J., et de M. Boissonnault, Ptre.

Voyant que son œuvre était bénie de Dieu, et qu'elle promettait de s'étendre davantage, le pieux fondateur se détermina à lui donner un plus grand développement. Au mois d'avril 1872 il fit démolir cette première maison, déjà

trop petite pour y contenir le grand nombre d'enfants qui s'y rendaient chaque jour, et pour y loger les orphelines qu'on avait commencé à y admettre. L'œuvre devait se suspendre mais non faillir. M. Rodier fit diligence. En moins de deux ans une magnifique maison fut substituée à la première, dont le souvenir fut toujours cher au fondateur, qui avait eu l'honneur d'y donner l'hospitalité aux Révérends Pères Jésuites.

La bénediction de la nouvelle maison fut faite le 4 novembre 1873 par Sa Grâce Monseigneur Taché, Archevêque de St. Boniface. Quinze prêtres assistaient à cette cérémonie.

Le 11 janvier 1874, on y faisait la bénédiction solennelle d'une cloche donnée par le fondateur. Quatorze parrains et quatorze marraines la présentèrent à Monseigneur de Gratianopolis, qui fit la cérémonie. Un sermon fut donné par le Rév. M. Giband, P. S. S.

M. Rodier aimait beaucoup les pauvres, et il était toujours heureux de se trouver au milieu d'eux. Il les appelait *ses chers enfants.* Les enfants et les pauvres l'aimaient aussi beaucoup. Ils se trouvaient à leur aise auprès de lui et le nommaient ingénument " Papa Rodier."

Le pieux fondateur se rendait avec autant de ponctualité aux petites fêtes de ses jeunes protégés, qu'il l'aurait fait au rendez-vous de ses affaires les plus importantes.

La générosité de M. Rodier, qui a été tout le soutien de l'Asile, avec l'industrie des Sœurs directrices, ne s'est jamais démentie. Au contraire, à la fin de sa vie, il se montrait de plus

en plus compatissant. Le 4 novembre dernier, fête de son glorieux patron St. Charles, il était souffrant et malade ; cependant il ne manqua pas de se rendre à l'invitation pressante de ses pauvres enfants, qui devaient lui faire une petite fête à la salle d'asile. "Oui ! oui !" dit-il en cette circonstance, "je m'y rendrai, non pour "moi, mais pour récompenser ces chers enfants "que j'aime tant."

Cette séance consistait en petits discours et chants enfantins. Un tout petit garçon exprima, au nom de tous les autres enfants, la reconnaissance qu'avait fait naître en leurs cœurs le don d'un terrain que leur bienfaiteur venait d'ajouter à leur cour de récréation. Les petites filles, à l'envi tressèrent sous ses yeux une couronne qu'elles déposèrent sur son front en chantant quelques couplets qui disaient ses vertus et ses bienfaits. Tout cela le fit sourire, mais en entendant l'orpheline le remercier de lui avoir donné un toit, un abri, ses larmes coulèrent, et son bon cœur ressentit le besoin de faire davantage encore pour ces pauvres enfants. La mort l'arrêta sur ces nouveaux projets. Son œuvre avait porté son fruit, il devait aller en recevoir la récompense.

M. Rodier, doué d'un grand esprit de foi, se réservait, disait-il lui-même, l'honneur d'entretenir la lampe qui brûle devant le Très-Saint Sacrement.

Il attribuait à ses charités le succès de ses affaires temporelles, et dans ses embarras il faisait prier ses petites orphelines.

Un jour, voyant une Sœur de la Charité auprès

d'un malade, il lui exprima le désir qu'il avait de la voir auprès de lui à son heure suprême. La divine Providence lui ménagea cette consolation ; car cette même Sœur, après l'avoir visité en sa dernière maladie, se trouva à son chevet au dernier moment de sa vie.

Autre petite note.—On se souvient avec reconnaissance à l'Hôpital Général qu'au temps où l'inondation fut si grande, qu'on vit tout le terrain submergé à la hauteur du premier étage de l'Hôpital, on vit arriver M. Rodier, qui apportait, en chaloupe, des provisions aux Sœurs, en leur disant qu'il avait été fort en peine d'elles. Il était alors Maire de Montréal.



Nous avons donc vu, par plus d'une voie, (et M. Rodier ne se cachait pas pour dire) que, dans ce qu'il faisait pour les Sœurs Grises, il s'acquittait d'une dette de reconnaissance. Tout le monde n'est pas à la hauteur du langage de M. Rodier, et il s'est trouvé un petit folliculaire qui, au milieu d'autres sornettes, en a conclu, à sa manière, que M. Rodier avait été élevé chez les Sœurs Grises. Le pauvre homme ne comprenait pas qu'un principe est plus fécond qu'un héritage, et qu'une bonne direction vaut mieux, pour un homme, que son pesant d'or. M. Rodier avait trouvé l'un et l'autre, au pied de l'autel,

chez les Sœurs Grises ; il se croyait redevable à Dieu en leurs personnes ; et il faut avouer qu'il s'en est bien acquitté.

Généralement respecté pendant sa vie, l'honorable citoyen devait nécessairement trouver pleine justice à sa mort. Tous les journaux en effet n'ont eu qu'une voix pour lui rendre hommage à leur manière. L'*Opinion Publique* surtout, dans un article touché avec une grande délicatesse, fait de M. Rodier un portrait aussi exact dans son genre que la photographie l'est dans le sien :

" Cet homme, que la mort vient de moissonner au milieu d'une verte vieillesse, était une des figures les plus connues dans Montréal. Tous les jours on le voyait, tantôt à pied, tantôt en voiture, descendre la rue Saint-Antoine, la tête haute, le regard doux et fier, la démarche ferme, le maintien droit. A son pas solide et régulier, à son œil vif et cependant voilé, à ses traits accentués, l'on reconnaissait un homme de caractère décidé ; tandis que l'urbanité de ses manières, son sourire et son salut gracieux, le mot amical qu'il adressait à la plus humble mendiante, avec la même politesse qu'il déployait en recevant les ducs et les princes, révélaient la douceur et la charité chrétienne qui faisaient comme le fond



" de son âme, et la grande connaissance du " cœur humain que lui avait value sa longue ex- " périence. On eût dit qu'il tenait de sa nais- " sance et de sa première éducation ces manières " distinguées, ce port noble, au lieu de les avoir " acquis et de ne devoir sa position qu'à son " propre mérite."

C'est là ce qui s'appelle peindre. Encore un mot qui vaut à lui seul un coup de pinceau :

" En 1860, le 25 août, le Prince de Galles, " venant au nom de Sa Majesté la Reine, ouvrir " le pont Victoria, mit pied à terre à Montréal. " M. Rodier, en sa qualité de maire, le reçut " avec toute la dignité qui convenait au premier " magistrat d'une grande ville. Un journaliste " anglais disait qu'il ressemblait, dans sa robe " écarlate bordée d'hermine, et son grand collier " d'or, au Lord maire de Londres, et qu'il fesait " les honneurs de la ville avant autant de dignité " que ce dernier."

Ce serait peut-être l'occasion de relever encore quelques jugements erronés sur le compte du noble défunt.

Avec son attitude chevaleresque comme son âme, M. Rodier a pu paraître quelquefois, surtout à des gens mal disposés, un peu *tranchant*. Au fond, pour qui l'a un peu pratiqué et bien connu, c'était non seulement un homme modeste,

mais un chrétien humble ; ce qui a pu tromper, c'est que ses plus nobles passions, la bienveillance, la franchise, son expansive urbanité, prenaient facilement en lui le tour, l'expression de l'enthousiasme, et devaient nécessairement choquer des âmes froides ou des caractères réservés.

Ce qui caractérisait surtout M. Rodier, c'était l'amour de la justice : la justice qu'il voulait impitoyablement pour les autres, il la voulait quelquefois impitoyablement pour lui-même, quand il se croyait dans son droit. Il voulait bien donner ; mais il ne voulait pas se faire duper. On cite des anecdotes, pour dire qu'il avait quelquefois la main serrée. On peut en citer d'autres pour prouver que, plus d'une fois, bien lui en a pris. Ainsi une fois, c'est une commère qui, la douleur au front, et les larmes dans les yeux, prétend que son pauvre homme en défaillance, et malade depuis longtemps, est sur le point de mourir de faim. M. Rodier sort un instant, revient, cause un peu et renvoie la pleureuse avec une belle aumône. Pendant ce temps-là, on avait mis le cheval à la voiture. M. Rodier arrive à l'improviste, et monte sans frapper. La dame, qui se dandinait dans une *berceuse*, ne fait qu'un bond, et, et... le mari s'était trouvé mieux subitement, et était allé travailler ! Une autre fois, c'est une vieille ridée, qui n'a aucune ressource. M. Rodier

donne une pièce modeste, mais cette fois encore il veut l'adresse. Bientôt il arrive, et que trouve-t-il sur la table ? Une bouteille de whisky.— " Ha, c'est à cela que vous avez employé mes " trente sous ! C'est à moi, cette drogue, je ne " veux pas vous empoisonner."—et il met la bouteille dans sa poche. Ne fit-il pas bien ? On se rappelle, en temps d'élection à propos de la mairie, cette fameuse liste de souscription d'une autre époque, que fit réimprimer un *quidam ;* le nom de M. Rodier ne s'y trouvait pas : grand scandale ! que fit M. Rodier ? Il répond par un petit billet : A telle autre époque, antérieure à celle-ci, dans *telle* circonstance, j'ai souscrit entre les mains de M. un *tel*—le *quidam*,—un montant de $50.00 ; je n'ai jamais su quel chemin avait pris ma souscription. M. un *tel* n'a pas rendu ses comptes.

Voilà pourquoi M. Rodier, s'il n'aimait pas à asperger au hasard et à égrener en détail, a fort bien su, au profit de l'humanité et de la charité, encaisser dans des ruisseaux qui couleront longtemps encore après lui.

On sait du reste avec quel dévouement, surtout à l'époque de sa mairie, en temps d'inondation, il savait se jeter dans un esquif et aller porter des secours à domicile. Oui, M. Rodier savait ouvrir la main, même pour égrener ; mais

il avait sa manière, qui en valait bien une autre.

Nous aurions pu présenter M. Rodier sur un théâtre plus brillant ; montrer le magistrat, l'homme d'État, le maire présidant à l'Hôtel-de-Ville aux destinées de la cité, ou recevant princièrement le prince de Galles. Nous croyons qu'il se félicite plus aujourd'hui de son titre de père des orphelins que de tous ses autres titres.

Qu'il nous suffise de donner simplement la liste, déjà longue, de ses titres et fonctions de toutes natures.

Successivement commerçant, homme de loi, spéculateur, M. Rodier, pendant quarante-cinq ans, cédant aux besoins et aux usages du temps, trouva encore le loisir d'être un peu militaire. Sa première commission honorifique date de 1821 ; il fut alors nommé *Enseigne-Quartier-Maître du 2me bataillon de la ville de Montréal.* La commission est signée DALHOUSIE, Gr., et contresignée R. DUNN. Promu en 1828 au grade de *lieutenant*, il devenait *capitaine* en 1831.

Dans l'intervalle, en 1833-34, il était, deux fois de suite, élu par le peuple *conseiller de ville ;* puis, en 1837, en conséquence d'une requête des citoyens, il recevait du gouverneur Gosford, simultanément avec M. Sidney Bellingham, une commission de magistrat pour l'expédition sommaire de certaines causes ; commission qu'il

recevait de nouveau confirmée l'année suivante par lord Durham, en concomitance cette fois avec MM. S. Bellingham, H. E. Baron, E. A. Clarke et P. E. Leclerc.

Etaient survenus les troubles de 1837-38. Comme nous l'avons déjà vu, outre les délicatesses de la loyauté, M. Rodier ne croyait pas prudent le mouvement des patriotes : " Mes " amis, leur disait-il dans l'intimité, vous avez " tort ; la poire n'est pas mûre !" Sa position indépendante lui permit de rendre service à ses compatriotes. Nommé commissaire pour juger des indemnités accordées par le gouvernement à ceux qui avaient souffert pendant la rébellion, il sut sans injustice être intelligent et généreux autant qu'expéditif.

Reçu avocat en 1841, il fut aussi, de cette époque jusqu'en 1849, commissaire du havre, dans des circonstances où il rendit, comme financier, les plus importants services à la ville de Montréal.

Il semble que pendant et après les troubles intérieurs, en face de compatriotes compromis, M. Rodier ait remis l'épée dans le foureau : quand il ne s'agit plus que du dehors, il reparaît sur la scène, et, après avoir été nommé *major* en 1847, il recevait en 1862 les épaulettes de *lieutenant-colonel*. Ce fut son dernier grade. Il

avait été dans l'intervalle, de 1857 à 1860, nommé trois fois consécutivement maire de Montréal à une immense majorité. Cette dernière année, dans sa princière demeure de la rue St. Antoine, qui en a conservé dans le Directoire le titre de *Prince of Wales Castle*, il recevait l'héritier présomptif du trône de la Grande-Bretagne, comme il y a reçu depuis princièrement le prince de Joinville et quelques autres princes.

Enfin, en 1867, il était nommé membre du Conseil Législatif pour la division de Lorimier.

Si nous eussions voulu la développer, et y faire entrer non pas les épisodes, mais le simple tissu des événements qui s'y rattachent, cette nomenclature, comme on le voit, nous eût fourni la juste matière d'un volume et d'une histoire certainement très-intéressante.

Nous ne pouvons cependant, en finissant, nous dispenser de dire un mot de son talent pour la parole. M. Rodier était réellement éloquent, de cette éloquence surtout sans préparation, qui tient au lyrisme du cœur et à l'éclair de la pensée. Nous en choisirons deux échantillons :

C'était à l'époque, si nos souvenirs ne nous trompent, où l'on signait par tout l'univers catho-

lique une réclamation en faveur des droits du Souverain Pontife, l'époque où eut lieu cette fameuse assemblée qui remplit jusqu'aux voûtes l'église Notre-Dame. Le dimanche qui précéda, on fit au peuple, dans chaque église, un appel préparatoire. Dans celle où il se trouvait, le prêtre après la messe proposa la motion, et exprima le désir que l'un des assistants voulût bien la seconder : M. Rodier se leva sans balancer, et, avec son esprit de foi, dans un discours chaleureux, déroula une série de si belles pensées, de si nobles sentiments, que les meilleurs connaisseurs, en sortant, se disaient : " En " vérité, je ne croyais pas M. Rodier si éloquent ; " je n'aurais jamais cru qu'on pût subitement " improviser un si beau discours."

Dans une autre circonstance,—elle était plus difficile,—c'était dans une de ces réunions un peu tumultueuses, qui eurent lieu après le grand incendie au sujet de la réédification, ou plutôt au fond, au sujet de l'emplacement de la nouvelle cathédrale. Un pauvre ouvrier, dont les affections rayonnaient à la traverse des rues St. Denis et Ste. Catherine, se hasarda à prendre la parole, et à dire des choses en vérité fort sensées. Mais, un gros monsieur, dont les intérêts étaient davantage au nord, trouva très-mauvaises les grosses vérités du pauvre ouvrier, et, à défaut de

meilleures raisons, il se mit à le turlupiner, trouvant tout-à-fait inconvenant que le premier manœuvre venu vînt mêler sa parole grossière et inculte à de si graves délibérations. M. Rodier n'y tint pas ; il se lève : et, dans un préambule grave, après avoir rétabli la dignité de l'ouvrier, la liberté de la discussion, la valeur des raisons, il fait à son tour une charge sur la ridicule prétention de reléguer une cathédrale hors de la ville, et d'aller la planter au "*fort-tuyau*," ce fut son expression. Les rieurs étaient passés de son côté. Ce fut alors que, secondé par M. Renaud, il ouvrit l'avis, qui l'emporta plus tard, de mettre la cathédrale où elle est maintenant, c'est-à-dire, dans son centre.

M. Rodier était doué d'un autre genre d'éloquence, plus pratique et plus utile peut-être, c'est celui de la conversation ; la sienne était brillante, expansive ; politesse exquise, manières nobles, quelque chose de grand ; communicatif dans l'amitié, il était grave et profond dans les affaires. Quoiqu'arrivé au Conseil Législatif sur le déclin de la vie, tout d'un coup il s'y était trouvé à l'aise ; il y parlait fréquemment et facilement, et toujours sa parole y commandait l'attention. Mais son fort était l'action, et nous nous sommes laissé dire, dans le temps, à Québec, qu'il était l'un des quelques membres sur

lesquels retombait, dans les commissions et les bureaux, le faix des travaux.

Une des dernières circonstances, à notre connaissance du moins, où, pour une cause un peu grave, l'honorable conseiller ait mis dans la balance le poids de sa parole, ce fut à l'occasion de la requête pour faire régler la question des *Biens des Jésuites.* Il accompagna d'un discours calme, mais grave et fortement motivé, la motion qu'il avait en main. Outre l'intérêt qu'il portait à ses clients, M. Rodier était profondément convaincu que, la question de conscience mise à part, dans l'État comme dans la famille la probité est encore une garantie de prospérité ; d'accord en cela avec la Parole de Dieu, qui dans les divines Écritures, déclare que c'est la justice qui élève les nations : *Justitia elevat gentes.*

Durant la dernière Session, où il est resté trop longtemps pour ses forces, et où il a puisé, dans la fatigue, le germe de la maladie qui l'a conduit au tombeau, outre ce qu'il croyait son devoir comme homme public, il avait encore un autre objet : c'était l'intérêt de ses chères pupilles, dont il craignait de voir manquer l'allocation au budget. On peut donc dire que, outre le fruit de ses sueurs, il leur a encore donné sa vie, puisque, par amour pour elles, il abrégea ses jours.

Revenu à Montréal, il ne fit plus que languir, ou plutôt il acheva de se sanctifier dans une longue défaillance de la nature, où il s'est vu mourir, chrétien résigné, au milieu des soins, de l'affection et des regrets d'une famille chérie. Le cher mourant, après avoir reçu longtemps à l'avance tous les secours de la Religion, a conservé, presque jusqu'à son dernier soupir, toute sa connaissance ; ses yeux ne pouvaient plus le voir, que, de sa main défaillante et de ses lèvres décolorées, il cherchait et pressait encore son crucifix, et il est mort, on peut le dire, dans les bras et sur le baiser de son Sauveur.

Les funérailles de M. Rodier ont été brillantes, s'il est permis de parler ainsi du triomphe de la mort : toutes les communautés et toutes les églises de la ville y avaient leurs représentants. Le sanctuaire était rempli par le clergé, comme la nef par les fidèles. Le R. P. Daubresse, supérieur du Noviciat, fit la levée du corps ; le R. P. Fleck, Recteur du Collége, chanta le service, et Sa Grandeur Monseigneur Fabre fit l'*absoute*.

Les porteurs du poêle étaient les Honorables A. A. Dorion, C. Mondelet, S. C. Monk, C. Wilson et H. Starnes, Son Honneur W. H. Hingston, maire de la cité, et Messieurs C. A. Leblanc et M. H. Gault. Une partie des autres notabi-

lités de Montréal, et, ce qui est plus significatif, une multitude de pauvres ont suivi le convoi.

La mémoire de M. Rodier ne passera pas comme celle des hommes qui n'ont fait que du bruit : ses œuvres demeurent.

Nous nous croyons ici l'organe de tous les cœurs, en priant Madame Rodier, Mesdames Brown et de Martigny et toute la famille, de vouloir bien accepter, comme un hommage, l'expression de la reconnaissance publique. Puisse la jeune génération recueillir ce noble héritage et le transmettre aux générations suivantes ! S'il est beau d'être *le fils de ses œuvres*, il est beau aussi de grandir à l'ombre de ses ancêtres. Et certes, quelles que puissent être leurs destinées, le nom de CHARLES-SÉRAPHIN RODIER ne fera pas tache sur leur blason.



